

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Intervention communautaire appliquée</b>
<b>Section(s)</b>	- (4 ECTS) Bachelier: assistant social FC

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Thierry GLARNER	50	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Intervention communautaire</b>	25h	Thierry GLARNER
<b>TP action communautaire</b>	25h	Thierry GLARNER

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Intervention communautaire</b> : 2h de théorie, 23h de travaux
<b>TP action communautaire</b> : 25h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Intervention communautaire</b> : Français
<b>TP action communautaire</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Il est conseillé d'avoir réussi le cours de méthodologie communautaire 1 et suivre le cours de méthodologie communautaire 2.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques</li> <li>◦ Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés</li> <li>◦ Adopter le langage professionnel du secteur</li> <li>◦ Rédiger, synthétiser et argumenter</li> </ul> </li> <li>• Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies</li> <li>◦ Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux</li> <li>◦ Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble</li> </ul> </li> <li>• Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Construire son identité professionnelle</li> </ul> </li> </ul>

- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
  - Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
  - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
  - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
  - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
  - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
  - Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
  - Mettre en oeuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
  - Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
  - Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
  - Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
  - Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
  - Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
  - Développer la créativité
  - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### **Objectifs de développement durable**

Aucun

### **Acquis d'apprentissage spécifiques**

- . Mémoriser et restituer des informations dans des termes voisins de ceux appris.
- . Traduire et interpréter de l'information en fonction de ce qui a été appris.
- Situer la place, le rôle les enjeux, les potentialités et les contraintes de l'intervention de type communautaire dans un milieu donné.
- analyser et intégrer différentes sources d'information, types de média et technologies de l'information.
- . Distinguer, classer, mettre en relation les faits et la structure d'un énoncé ou d'une question.
- . Concevoir, intégrer et conjuguer des idées en une proposition, un plan, un produit nouveau.

### **Contenu de l'AA Intervention communautaire**

Le cours se fera essentiellement sous forme de classe inversée. Des permanences seront organisées en présentiel, à distance, par mail. Un Portfolio sera demandé en lien avec le travail réalisé en TP Action communautaire.

Des recherches personnelles seront demandées autour de thématiques et de concepts proposés au cours.

Le fruit de ces recherches sera mis en perspective et en discussion en cours.

Le recours à la littérature scientifique et à des visites de terrain, pour réfléchir aux enjeux posés par les pratiques du travail communautaire sera exigé.

Par défaut la présence au cours est obligatoire et toute absence doit être justifiée (maladie, déplacement en bibliothèque, visite sur le territoire). Tout manque de participation au travail de groupe sera évalué, voire sanctionné par une diminution de la note individuelle.

Les consignes de réalisation des travaux seront données au cours et mises en ligne sur Moodle.

### Contenu de l'AA TP action communautaire

Réflexion en sous-groupe autour de problématiques sociales soulevées et des pistes de remédiations possibles seront proposées sous forme de plans d'action en intervention communautaire.

Par défaut la présence au cours est obligatoire et toute absence doit être justifiée (maladie, déplacement en bibliothèque, visite sur le territoire). Tout manque de participation au travail de groupe sera évalué, voire sanctionné par une diminution de la note individuelle.

Les consignes de réalisation des travaux seront données au cours et mises en ligne sur Moodle.

### Méthodes d'enseignement

**Intervention communautaire** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures, étude de cas

**TP action communautaire** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures, étude de cas

### Supports

**Intervention communautaire** : notes de cours

**TP action communautaire** : notes de cours

### Ressources bibliographiques de l'AA Intervention communautaire

Bibliographie co-construite au cours.

### Ressources bibliographiques de l'AA TP action communautaire

Bibliographie co-construite au cours.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p>Les travaux demandés en intervention communautaire et au TP de l'action sociale font l'objet d'un seul travail. L'examen oral comprend une évaluation collective et individuelle. La participation et la présence à toutes les activités fait l'objet d'une pondération. Toute absence injustifiée ou défaut de participation injustifié au travail de groupe peut entraîner un 0/20 à l'UE.</p> <p>L'ensemble de toutes les activités pédagogiques fait l'objet d'une seule note à l'UE. Les critères d'évaluation sont donnés au cours et mis en ligne sur Moodle.</p> <p>En deuxième session, le travail demandé sera adapté au moment de la consultation des copies, selon que l'échec est individuel ou pas. Le travail sera à remettre le premier jour de la seconde session avant minuit. L'oral aura lieu à l'horaire prévu au calendrier des examens.</p>

Année académique : **2023 - 2024**